



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante et unième réunion plénière**

Genève, 10-12 juin 2013

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

**Principaux défis concernant la mise en œuvre du Système
de comptabilité économique et environnementale****Mise en œuvre du Système de comptabilité économique
et environnementale: l'expérience du Mexique****Note de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique***Résumé*

Le présent document décrit l'expérience acquise par l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique dans la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale.

L'expérience accumulée par le Mexique en la matière porte sur plus de vingt ans. Le présent document rend compte des difficultés rencontrées pendant cette période ainsi que des atouts qui ont permis d'obtenir les résultats enregistrés. L'échange d'idées aidera peut-être les pays qui lancent de nouveaux travaux dans ce domaine à éviter des problèmes analogues et à renforcer leur capacité de mettre en œuvre des projets pour le développement des statistiques de l'environnement.

Ce document fait également ressortir l'importance de la collaboration internationale, en particulier l'échange de vues et de données d'expérience dans le cadre du Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale. Les travaux internationaux ont conduit à l'élaboration du Système de comptabilité économique et environnementale tel qu'il se présente actuellement.

I. Pourquoi le Système de comptabilité économique et environnementale est-il mis en œuvre au Mexique?

1. La production de biens et services économiques soulève des problèmes qui ne sont pas toujours directement perceptibles, comme par exemple les effets préjudiciables qu'entraînent pour l'environnement la raréfaction des ressources naturelles telles que l'eau ou les forêts, et la dégradation de la qualité de l'air ou des ressources du sol.

2. Mesurer l'impact environnemental est important car cela permet d'évaluer les coûts qu'impliqueraient la réduction et la prévention des dommages environnementaux provoqués par les activités de production, de distribution et de consommation. Ces données sont nécessaires à la société en général, et aux décideurs en particulier, pour encourager et promouvoir la prévention, la remédiation et la maîtrise de la pollution et de l'appauvrissement des actifs environnementaux. À cette fin, des outils tels que le manuel de comptabilité économique et environnementale permettent de chiffrer la valeur économique des ressources naturelles et, à partir de là, d'établir des indicateurs qui peuvent être directement corrélés avec des variables macroéconomiques. Le Mexique a ainsi défini de nouvelles variables telles que le produit intérieur net écologique et les dépenses de protection de l'environnement, entre autres.

3. Il y a plus de vingt ans, les services mexicains de statistique ont décidé de relever le défi de la quantification des questions environnementales. Trois facteurs ont influé sur leur décision: les progrès dans le développement des comptes nationaux, la collaboration internationale et, surtout, la connaissance des pressions environnementales résultant de l'activité économique.

4. Le développement des comptes nationaux au Mexique au début des années 1990 – le premier facteur – comportait déjà des aspects techniques importants, tels que l'élargissement de la catégorie des actifs aux actifs économiques et environnementaux non produits ainsi que l'inclusion des données sur la production et la demande de biens et services, faisant apparaître dès cette époque une corrélation avec la raréfaction et la dégradation des ressources environnementales. Les ajouts aux comptes nationaux incluaient les données concernant le transport de passagers, le nombre de véhicules circulant sur les routes et les ponts, la production d'automobiles, de camions et d'autobus pour le marché intérieur et pour l'exportation, la production de bois, les pêches, l'exploitation pétrolière, entre autres. Ces données sont nécessaires pour quantifier l'impact de l'activité économique et humaine sur l'environnement.

5. Deuxièmement, l'implication de l'Organisation des Nations Unies et de la Banque mondiale, ainsi que celle de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique (INEGI) ont grandement aidé à la production des premiers comptes environnementaux, qui incluaient à la fois des variables macroéconomiques établies à partir des comptes nationaux et des données relatives à l'impact des activités productives sur l'environnement.

6. Le troisième facteur, la connaissance des pressions environnementales, a contribué au développement des comptes environnementaux au Mexique. Les autorités nationales responsables de l'environnement ont mis en évidence les pressions considérables exercées par les activités économiques sur les actifs environnementaux. C'est ainsi qu'en 1988 le Congrès a été habilité à réglementer les questions environnementales en vertu de la loi-cadre sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement. Cette loi exige de quantifier le coût de la pollution environnementale et de l'appauvrissement des ressources naturelles causés par les activités économiques, en calculant le produit intérieur net écologique et en l'intégrant dans le Système de comptabilité nationale.

7. L'inclusion des thématiques environnementales dans la législation mexicaine faisait écho aux travaux internationaux visant à mesurer le bien-être de la population en prenant aussi en considération la qualité de l'environnement. Le rapport Brundtland «Notre avenir à tous»¹, publié en 1987, traduisait le consensus dégagé à cet égard. En outre, les données disponibles à partir de la fin des années 1980, quoique peu abondantes, permettaient par extrapolation d'anticiper l'ampleur des problèmes environnementaux qui risquaient de se poser des années plus tard. Dès la fin de cette décennie et au début des années 1990, on avait pu observer une forte augmentation de la concentration d'ozone dans la Zone métropolitaine de Mexico: de 115 parties par milliard (ppb) en 1989, on était passé à 175 ppb en 1991.

8. Le développement des outils permettant de comptabiliser l'interaction entre l'économie et l'environnement est aussi la résultante d'un certain nombre de facteurs autres que ceux énumérés ci-dessus. Il est en outre fonction du pilotage du projet et de la vision qui le guide, et dépend en particulier de la capacité nationale de statistique.

9. Le dialogue et la coopération avec le secteur de l'environnement au Mexique ont notablement contribué à la mise en œuvre de la comptabilité environnementale dans le pays. Disposant déjà d'une solide capacité technique, le Mexique était fortement désireux de collaborer à la mesure de variables telles que le produit intérieur net écologique.

10. Le secteur de l'environnement au Mexique a été renforcé grâce à la création de différentes institutions, qui s'attachent à promouvoir les discussions techniques et fournissent les informations nécessaires à la création des tableaux comptables pour le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE). En 1982, le Ministère du développement urbain et de l'écologie a été créé. En 1992, l'Institut national d'écologie et l'Agence fédérale de protection de l'environnement ont commencé leurs travaux. En 1994, le Secrétariat de l'environnement, des ressources naturelles et des pêches (SEMARNAP) a été créé; cet organe avait vocation à planifier la gestion des ressources naturelles et les politiques nationales de l'environnement selon une perspective holistique, en prenant en compte les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Parallèlement, d'autres organismes ont été mis en place pour fournir des données systématiques sur l'environnement: Institut national des pêches, Commission nationale de l'eau et Commission pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité, entre autres.

11. En 2000, la loi organique de l'Administration publique fédérale a été modifiée par une disposition portant création du Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles (SEMARNAT). Cette mesure a fait de l'environnement une question transversale de premier plan dans le programme de travail de trois comités gouvernementaux interdépendants: Comité du développement social et humain, Comité Ordre et respect et Comité Croissance et qualité.

12. Au Mexique, le processus de mesure de l'impact environnemental a commencé en 1991 par une étude de cas, menée avec le soutien d'experts internationaux: J. Van Tongeren et S. Schweinfest de la Division de statistique de l'ONU et E. Lutz de la Banque mondiale. Cette coopération a conduit à définir des indicateurs du degré de viabilité environnementale de l'économie mexicaine. Le produit intérieur net écologique offre un exemple de ce type d'indicateurs: il incorpore des éléments tels que la raréfaction des ressources pétrolières, des eaux souterraines et des forêts ainsi que la dégradation de l'air, de l'eau et des sols.

13. Une fois ce projet achevé, l'équipe qui avait collaboré à la première étude de cas a été remaniée de façon à inclure des experts de différentes disciplines: économie, mathématiques, ingénierie environnementale, biologie et, bien évidemment, comptabilité nationale. La nouvelle équipe a dressé un bilan des résultats déjà obtenus et réfléchi aux moyens les plus appropriés d'adopter les recommandations du SCEE 1993 récemment élaboré.

¹ Commission mondiale de l'environnement et du développement. Nations Unies. 1987. Notre avenir à tous. Nations Unies.

14. Plusieurs enseignements importants ont été tirés de la mise en œuvre du SCEE 1993, ce qui a facilité le travail d'élaboration du nouveau manuel de comptabilité mais a peut-être aussi engendré certaines difficultés.

15. Premièrement, la création du SEMARNAT a généré des informations utiles pour le développement des comptes environnementaux. En outre, le SEMARNAT a continué de produire, en l'étoffant, le Rapport sur la situation générale concernant l'équilibre écologique et la protection de l'environnement, initialement publié en 1992 par le Ministère du développement social. Ce rapport fournit des données sur les ressources en eau par domaines, la surexploitation des eaux souterraines, la production et le traitement des eaux usées, ainsi que l'occupation des sols, le volume des productions forestières, les taux de déforestation, le reboisement, les zones vulnérables à la désertification par l'érosion, la production pétrolière et le volume total des réserves de pétrole, le contrôle de l'air dans les principales villes du Mexique, la consommation de combustible, les émissions par branche d'industrie, etc.

16. Parmi les autres sources importantes d'informations figuraient également l'Inventaire national des forêts 1991-1992 établi par le Ministère de l'agriculture et des ressources en eau (SARH); l'Inventaire national des forêts 2000 établi par le SEMARNAT en collaboration avec d'autres organismes; les données sur les prélèvements d'eau, le traitement et la réalimentation des bassins établis par le Commission nationale de l'eau (CONAGUA); les annuaires, les états financiers et les rapports établis par Petróleos Mexicanos (PEMEX); le Programme global de lutte contre la pollution de l'air, élaboré par le Département du District fédéral; le Bilan énergétique national établi par le Ministère de l'énergie; les données émanant de l'Association mexicaine de l'industrie automobile; etc.

17. Deuxièmement, la mise en œuvre des recommandations du SCEE 1993 nécessitait un examen méthodologique des institutions du secteur de l'environnement et une série de réunions assez techniques pour intégrer les questions environnementales dans la sphère économique.

18. Afin de définir la portée des travaux et la marche à suivre pour modifier les données et la méthodologie existantes, des consultations suivies ont été organisées avec les institutions du secteur de l'environnement. Les méthodes de calcul ont fait l'objet de fréquentes discussions, par exemple avec l'Institut national d'écologie (par l'intermédiaire de la Direction de l'économie environnementale), pour chacun des sujets spécifiques.

19. Parallèlement, le Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale formulait une série de nouvelles recommandations dans le SCEE 2003 qui portaient sur des questions telles que l'eau, les forêts, la présentation et l'ordre des tableaux, ou les classifications. Par exemple, la nouvelle Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement (CEPA 2000) a conduit à revoir certaines méthodes de travail qui avaient cours depuis de nombreuses années.

20. S'il est vrai que l'adoption du SCEE 1993 dans la comptabilité environnementale du Mexique a été relativement facile, tel n'a pas été le cas pour l'application du nouveau manuel, certaines modifications techniques ne paraissant pas justifiées au regard des besoins nationaux.

21. Le manuel contient des recommandations pour chacun des sujets traités mais il appartient aux utilisateurs, aux chercheurs et aux analystes de les interpréter (pour appréhender la réalité). Comme lors de la rédaction du manuel, la valorisation de l'élément «ressources naturelles» et la quantification de la perte de qualité environnementale ont fait débat. Les discussions les plus techniques portaient sur le recalcul de la valeur des actifs économiques non-produits, l'approche du revenu net, l'utilisation de prix virtuels, le taux de réescompte appliqué pour mesurer la valeur actuelle nette.

22. Bien qu'elles aient nécessité beaucoup de discussions, les méthodes de valorisation jouent un rôle essentiel si l'on veut mesurer l'impact qu'ont sur l'environnement les processus de production, de distribution et de consommation.

23. L'INEGI, toujours soucieux de fournir aux décideurs, aux ménages, aux entreprises et au secteur public des informations de pointe, a publié en 1996 les Comptes économiques et écologiques du Mexique (SCEEM), qui apportaient un nouvel éclairage bienvenu sur la question, en réponse à la demande d'informations économiques relatives à l'environnement.

24. La mise en œuvre du SCEE 2003 a soulevé plusieurs difficultés lorsqu'il a fallu décider quelles données utiliser parmi celles qui étaient disponibles et comment utiliser ces données. Dans de nombreux domaines, le manque d'informations était le principal obstacle. Choisir entre les diverses méthodologies et approches posait aussi problème. Les différentes institutions et les différents chercheurs diffusaient des données environnementales de bonne qualité mais, bien souvent, leurs méthodes n'étaient pas compatibles avec les notions utilisées dans le SCEE.

25. Par exemple, de 1989 à 2001, on a publié au total 12 taux de déforestation par type de végétation (voir tableau 1). Cela a désorienté les utilisateurs, qui ont dû procéder à des investigations et analyser comment le taux de déforestation devrait être calculé afin de pouvoir être utilisé comme une mesure de l'appauvrissement des ressources naturelles.

Tableau 1

Taux estimatifs de déforestation selon le type de végétation

(En milliers d'hectares par an)

Référence	Forêts	Jungles	Zones arides	Total
Castillo <i>et al.</i> , 1989 ¹	273	473	n.d.	746
FAO, 1988 ²	125	470	20	615
FAO, 1995	n.d.	n.d.	n.d.	678
Masera <i>et al.</i> , 1992 ³	167	501	n.d.	668
Myers, 1989	n.d.	700	n.d.	700
Repetto, 1988 ²	n.d.	460	n.d.	460
SARH, 1990 ⁴	127	202	41	370
SARH, 1991 ⁵	127	189	54	370
Toledo, 1989 ⁶	n.d.	n.d.	n.d.	1 500
Institut des ressources mondiales (WRI), 1992 ⁷	n.d.	n.d.	n.d.	615
WRI, 1994 ²	n.d.	n.d.	n.d.	678
SEMARNAT, 2001 ⁸	259	535	334	1 128

Source: Masera O. Deforestación y degradación forestal en México, GIRA A.C. Documentos de Trabajo n° 19, Mexique, 1996. Poder Ejecutivo Federal, Programa forestal y de suelo, 1995-2000, Semarnat, Talleres Gráficos de México, Mexique, 1996. Semarnat, 2001.

n.d.: non disponible.

¹ Moyennes annuelles pour la période 1988-1994. Chiffres fondés sur la croissance des peuplements.

² Méthode de calcul non précisée.

³ Chiffres fondés sur l'analyse des statistiques officielles et des études de cas.

⁴ Chiffres fondés sur les rapports des délégations foresterie du SARH. N'incluent pas les forêts ouvertes.

⁵ Chiffres fondés sur les rapports des délégations foresterie du SARH.

⁶ Y compris les forêts ouvertes et les pâturages.

⁷ Chiffre provenant de la FAO.

⁸ Chiffres fondés sur les résultats préliminaires de l'Inventaire national des forêts 2000.

26. Le tableau ci-dessus fait apparaître une assez forte dispersion des données, qui s'explique essentiellement par les définitions adoptées pour calculer ces taux. Certaines des mesures ont été faites à titre d'estimations initiales, ce qui a amené les utilisateurs à se demander quel était le taux de déforestation officiel et sur quels taux il faudrait se fonder

pour formuler les plans et les politiques concernant la protection et la conservation des forêts.

27. D'autres difficultés tenaient à la question de savoir comment sélectionner les données sources pour les tableaux comptables, comment évaluer les résultats et comment déterminer la cohérence et l'exactitude des variables ainsi que des indicateurs qui en découlent. Il était nécessaire de disposer de méthodes adéquates pour définir la qualité des données, méthodes qui devraient reposer sur des critères et des normes déterminés, et non sur des opinions ou des perceptions subjectives.

28. Dans le cadre du contrôle de la qualité du SCEE, l'INEGI a utilisé un outil statistique, ce qui a permis de sélectionner les variables non pas sur la base de jugements de valeur mais en analysant leur évolution. Un processus d'examen et d'actualisation des sources d'information a été mis en place, incluant le choix des méthodes de calcul pour chaque thématique environnementale. Ce processus exigeait notamment de vérifier la conformité par rapport aux normes internationales telles que le Système de comptabilité nationale (SCN), la Comptabilité des dépenses de protection de l'environnement (SERIEE) et, bien entendu, le SCEE, entre autres. Il est nécessaire d'y associer d'autres statistiques afin de garantir la couverture des informations indispensables pour le SCEE au cours des recensements et des enquêtes et déterminer la précision statistique, l'ampleur des erreurs de sondage et les méthodes d'ajustement.

29. Le Mexique a tiré parti des recommandations concernant l'Assurance de la qualité/le Contrôle de la qualité formulées dans les Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Le chapitre VI de ces Lignes directrices contient des recommandations visant à un plus grand contrôle de la qualité à chacune des étapes de la production de statistiques – depuis la collecte des données jusqu'au résultat final.

II. L'information pour la prise de décisions

30. Comme on l'a déjà indiqué, les partenariats aux niveaux national et international ont contribué à la maîtrise de la méthodologie et à la qualité des résultats du SCEE au Mexique. Cela facilite l'utilisation du SCEE pour analyser l'économie et l'environnement ainsi que pour élaborer des plans stratégiques de développement et des politiques publiques ou procéder à des évaluations internationales de l'état environnemental du pays.

31. Comme on l'a expliqué ci-dessus, la logique comptable permettant de quantifier le coût de la pollution environnementale et de la raréfaction des ressources naturelles, ainsi que différents indicateurs tels que le produit intérieur net écologique ont été officialisés dans l'article 15 de la loi-cadre sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement.

32. Dans les plans nationaux de développement pour 2001-2006 et 2007-2012, le PIB vert est considéré comme un indicateur de développement durable important. Ces plans préconisent également la valorisation des biens et services environnementaux de façon à concilier les impératifs écologiques et ceux du développement économique et social.

33. Le Plan national pour l'environnement et les ressources naturelles 2007-2012 a examiné l'utilité des résultats de la comptabilité environnementale pour l'analyse de l'état de l'environnement dans le pays; on peut y lire que «... la comptabilité économique et environnementale établie par l'INEGI fournit un tableau clair».

34. Au niveau *international*, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans son Évaluation de la performance environnementale du Mexique, prend acte de l'initiative du pays concernant des indicateurs environnementaux tels que le produit intérieur net écologique qui étayent l'analyse environnementale.

35. En outre, dans L'avenir de l'environnement mondial, la fiche technique consacrée au Mexique² compile des informations extraites de la comptabilité environnementale qui font apparaître la corrélation entre le produit intérieur net (PIN) et le produit intérieur net écologique et montrent qu'il est cohérent d'inclure l'approche écologique dans la comptabilité nationale car cela permet de réévaluer l'importance des activités économiques dans la création de la richesse nationale³.

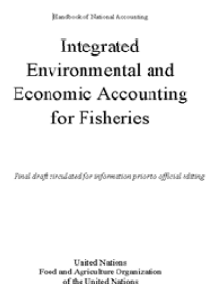
36. S'agissant du changement climatique, la nouvelle loi relative au changement climatique (2012), en son article 47, insiste sur la nécessité de définir une série d'indicateurs clefs qui permettront notamment de chiffrer les coûts estimatifs imputables au changement climatique et de les prendre en compte dans le calcul du produit intérieur net écologique.

37. Des variables telles que les coûts associés à la raréfaction des ressources et à la dégradation de l'environnement ont été utilisées dans l'optique de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, par exemple dans le rapport *Estimations de l'incidence du changement climatique, extraites du Système de comptabilité économique et écologique du Mexique 2010-2100*. Ce rapport contient des estimations décennales du PIB, du PIN ainsi que des coûts liés à la raréfaction et à la dégradation des ressources environnementales pour la période comprise entre 2010 et 2100. La structure du SCEE est appliquée pour estimer les coûts du changement climatique et le produit intérieur net écologique est calculé pour la même période. Le rapport intègre les informations relatives au changement climatique, notamment ses effets, ses causes et les perspectives de remédiation, ainsi que l'état actuel de l'environnement au Mexique. Il explique comment procéder à des estimations des effets du changement climatique à partir des informations générées par les comptes environnementaux du Mexique.

38. L'équipe de l'INEGI travaillant sur les comptes satellites a fourni des conseils pour de nombreux projets et travaux de thèse relatifs à la comptabilité environnementale. Il en est fait mention par exemple dans *L'étude universitaire du produit intérieur brut écologique dans la Zone métropolitaine de Mexico, 1998-2002*, et dans un manuel de cours sur la comptabilité nationale *Comptabilité écologique et développement durable, l'expérience du Mexique*. Ces deux ouvrages ont été publiés par des chercheurs de l'Institut polytechnique national.

III. L'actualisation des comptes environnementaux

39. Il est difficile de déterminer avec précision quand est intervenue la révision des comptes environnementaux au Mexique, étant donné que ces comptes ont été constamment révisés depuis qu'ils existent. Toutefois, on peut distinguer cinq étapes essentielles: i) l'adoption de recommandations thématiques portant sur des sujets spécifiques, comme par exemple le *SCEE-Eau*, le *SCEE-Pêches*, le manuel de comptabilité environnementale pour les forêts ou les *Comptes macroéconomiques des flux de matières*; ii) la mise en œuvre du Système national d'information statistique et géographique (SNIEG); iii) la finalisation et la diffusion des données dans le SCEE 2012; iv) la modification de l'année de référence dans le Système de comptabilité nationale du Mexique; et v) le processus de systématisation des comptes nationaux du Mexique, actuellement en cours.



² Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Secrétariat de l'environnement et des ressources naturelles (SEMARNAT), 2004. GEO 4 L'avenir de l'environnement mondial. Mexique.

³ Op. cit. ibidem.

40. En ce qui concerne l'application de manuels spécifiques, on peut dire qu'ils ont contribué à renforcer le processus de mise en œuvre alors que le SCEE 2012 n'était pas encore finalisé, dans la mesure où ils proposaient de nouveaux outils et des tableaux à intégrer ainsi que des groupes d'indicateurs en découlant, à l'appui des politiques publiques et de la prise de décisions par les responsables de la gestion des ressources, comme la gestion de l'eau, par exemple.

41. Ainsi, les recommandations concernant la comptabilité économique et environnementale des ressources forestières ont permis, notamment, de mesurer de façon détaillée l'utilisation des biens et services forestiers, leur intégration dans l'économie, leur valeur économique et l'ampleur des dommages résultant de l'exploitation des forêts. Elles ont également permis de traiter des aspects tels que le stockage des gaz à effet de serre dans les forêts, le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique, et la corrélation avec différents paramètres: diminution du couvert forestier et capture des eaux de pluie, caractéristiques des sols, analyse coûts-avantages, etc.

42. Le manuel intitulé *Handbook of Integrated Environmental-Economic Accounting of Fisheries* a fourni des outils pour l'intégration de tableaux en unités physiques et monétaires sur l'utilisation et l'état des ressources et l'industrie de la pêche. En outre, il attire l'attention sur les sources de revenus, les indicateurs de durabilité, la valeur des stocks de poissons et l'ampleur et le coût de l'épuisement de la ressource.

43. Le *SCEE-Eau* offre un excellent outil pour la construction de tableaux physiques et hybrides sur l'approvisionnement en eau et l'utilisation de l'eau, notamment les prélèvements, la purification, la distribution et le traitement des eaux usées. En outre, il oriente les recherches vers la détermination de la valeur économique de l'eau et la construction d'une série d'indicateurs de productivité, d'intensité et de pollution de l'eau.



44. Le Mexique a établi des comptes de flux matière conformément à la méthodologie définie dans le SCEE 2003 et les manuels de l'OCDE et d'Eurostat. Ces recommandations préconisaient la création d'une matrice des flux de biomasse provenant des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de l'élevage et des pêches et contribuant au système économique.

45. L'application de la loi relative au SNIEG a conduit à la mise en place de groupes de travail transversaux chargés de réexaminer et d'actualiser les méthodes statistiques utilisées pour compiler les informations d'intérêt national nécessaires à la planification du développement national.

46. La loi relative au SNIEG dispose que les informations qui revêtent un intérêt national doivent être de haute qualité, pertinentes, exactes et à jour, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle. À cette fin, le Système national de statistique comporte quatre sous-systèmes ayant vocation à produire, intégrer et diffuser les

informations d'intérêt national dans leurs domaines de compétence respectifs. Par exemple, le sous-système de l'économie est chargé d'élaborer et d'examiner les normes techniques, les principes directeurs, les méthodologies et les autres projets et processus requis pour l'intégration de l'Information statistique et géographique nationale (dont les comptes nationaux) et des comptes environnementaux.

47. Dans ce cadre juridique, la mise en œuvre du SCEE 2012 s'effectue de la même manière que celle des recommandations relatives aux comptes nationaux, qui sont examinées par les groupes de travail transversaux (inter et multidisciplinaires), c'est-à-dire les comités techniques spécialisés.

48. Le Comité technique spécialisé sur l'information relative à l'eau, par exemple, travaille avec d'autres services gouvernementaux à l'élaboration de la Comptabilité économique et environnementale intégrée-Eau. Le Comité organise des ateliers périodiques portant sur les diagnostics de l'information, les algorithmes de calcul pour les variables, les calculs, la conception des tableaux de produits, l'interprétation de l'information intégrée, la génération d'indicateurs et la présentation des résultats.

49. Certains des résultats de ces travaux interinstitutionnels ont été diffusés par l'ONU dans le document *Cadre de suivi des politiques de l'eau. Le Système de comptabilité environnementale-économique de l'eau (SCEE-Eau) et les Recommandations internationales sur les Statistiques de l'eau*.

50. L'actualisation des comptes environnementaux par la mise en œuvre des recommandations du SCEE 2012 se poursuit actuellement au Mexique. Des progrès ont été réalisés dans l'adoption des nouvelles recommandations mais certaines questions demeurent ouvertes. S'il est faisable, à moyen terme, d'appliquer une large partie du manuel, le traitement de questions telles que la valorisation économique des actifs naturels et la dégradation des ressources que constituent l'air, l'eau et les sols nécessite davantage de temps et de discussions. Bien qu'ils aient été étudiés dès que les premiers projets ont été disponibles, les comptes relatifs aux écosystèmes sont encore considérés comme une question complexe, à commencer par la définition d'une comptabilité des écosystèmes.

51. L'INEGI travaille d'ores et déjà conformément à certaines des recommandations du SCEE 2012 et les points ci-après seront pris en compte dans l'actualisation du SCEE mexicain:

- a) Intégration de la «rémunération des employés» dans les coûts de production du pétrole et du gaz;
- b) Différenciation des termes «terre» et «sol», et coordination avec la terminologie de l'Évaluation des ressources forestières (FRA);
- c) Adoption de notions telles que les activités environnementales: activités portant sur la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles;
- d) Application de la Classification des activités environnementales (CEA);
- e) Mesure des activités environnementales dans le Secteur des biens et services environnementaux (EGSS), afin d'étayer la mesure de la production propre et des emplois verts.

52. L'actualisation de l'année de référence des comptes nationaux, qui sont une composante importante du SCEE, fournira une structure comptable qui incorpore les nouveaux produits et les nouvelles technologies.

53. La nouvelle année de référence, qui fait l'objet de travaux de recherche quantitatifs détaillés pour l'économie, permet d'établir la structure détaillée du SCEE et sert de base pour calculer les données pour les années à venir. L'année de référence actualisée fournit

une base d'information plus à jour pour le SCEE: en effet, l'activité économique étant un phénomène dynamique, après quelques années la structure de l'année de référence ne reflète plus la structure effective de l'économie.

54. En outre, on établira une matrice entrées-sorties correspondant à la nouvelle année de référence, y compris le tableau de l'offre et de l'utilisation au niveau du produit. Cela facilitera l'élaboration de nouvelles structures et de nouveaux coefficients dans les comptes environnementaux.

55. Enfin, le développement et la rationalisation des comptes nationaux, même s'ils revêtent une dimension plus institutionnelle que méthodologique, seront déterminants pour les actualisations ultérieures du SCEE au Mexique, en particulier dans l'optique du SCEE 2012.

56. Le but est de faciliter le traitement systématique de l'information. Plus précisément, les données feront l'objet d'une compilation systématique pour les huit produits suivants:

- a) Compte satellite de la culture;
- b) Compte satellite des institutions à but non lucratif;
- c) Compte satellite du secteur de la santé;
- d) Compte satellite du travail non rémunéré des ménages;
- e) Compte satellite du tourisme;
- f) Compte satellite du logement;
- g) Indicateur trimestriel de l'activité touristique;
- h) Comptes économiques et écologiques.

57. Le développement et la rationalisation des comptes nationaux devraient aboutir à la fourniture de tous les produits susmentionnés. Le SCEE bénéficiera grandement du processus, même s'il utilise par ailleurs beaucoup d'autres sources d'information. Pour commencer, l'amélioration des comptes nationaux aidera à normaliser les formats dans lesquels l'information est reçue (PDF, images, Excel, etc.), ce qui permettra de consacrer davantage de temps à l'analyse et à l'examen des résultats.

58. Le processus de perfectionnement vise aussi à faciliter le suivi de l'avancement des travaux en générant des points de contrôle pour exclure les erreurs de programmation.

59. Cette évolution devrait se traduire par des améliorations notables dans la documentation des processus relatifs aux comptes nationaux. Une telle documentation permettra de détecter les actions manquantes ou superflues, ce qui contribuera à améliorer la qualité des produits.

60. Enfin, le temps de travail économisé au stade de la compilation des comptes pourra être mis à profit pour appliquer les nouvelles recommandations et élargir ou actualiser le cadre conceptuel. De même, les gains d'efficacité permettront d'ajouter des informations qui répondent aux besoins spécifiques des utilisateurs et d'améliorer la mise au point et la présentation des informations de façon à les rendre plus accessibles à un nombre accru d'utilisateurs.
